

Pour vous marcheurs des 22 km du samedi, la journée débute dans Ste Hermine: vous commencez par visiter le bourg, ses petites rues, son église, toujours au plus près de la rivière La Smagne. Après le Château, après une passerelle, on tourne le dos à la rivière. Changement de décor avec le « bois de La Forêt » qui sépare la plaine du bocage, Ste Hermine de La Réorthe. Après le hameau de « La Forêt », un sentier raviné vous descend dans la vallée du Lay que vous suivez sur l'espace naturel départemental de La Place. Remontez maintenant vers La Réorthe. Le sentier vous emmène au pieds des murailles qui soutiennent les gîtes communaux et l'école publique. Une pause s'impose.

Par le sentier des écoliers puis le long et large chemin des Cordeaux, le circuit rejoint les prairies de La Rallière. C'est peut-être le moment de faire une photo du troupeau de vaches de race « Salers ». Salers et sale air: apparemment menaçantes avec leur cornes impressionnantes, elles sont finalement bien paisibles.

Un vallon, paisible lui aussi, permet de rejoindre de L'Assemblée des Deux Lay. Ce hameau, mitoyen entre La Réorthe et Chantonay est, comme son nom l'indique, le lieu de mariage de deux Lay, le grand et le petit.

D'abord à plat sur le sentier du Petit Lay puis en forte montée sur le large chemin des Gorinières, vous visez l'eau, non pas celle des 3 châteaux d'eau jum'eaux (jumeaux?) mais celle du poste de ravitaillement du Fuit'eau.

La dernière étape vers Chantonay vous fait découvrir le sombre vallon du Darmier (marches taillées dans le rocher et vestiges d'un moulin à eau). La suite et la fin est d'un grand classique: Touchegray, Moulin Neuf, le sentier des Vigneaux, La Mouhée. Il n'y a plus qu'à se mettre dans la file d'attente pour faire poinçonner son rando-pass.